



Syndicat National de l'Education Physique - F.S.U.  
Section académique de Créteil  
Maison des Syndicats - 11-13 rue des Archives  
94000 Créteil  
Tél. : 06 40 46 37 97 Email : s3-creteil@snepfusu.net

Le 22 janvier 2019 à Créteil

à l'Inspection Pédagogique Régionale EPS de  
Créteil

**Objet** : Demande d'annulation de la journée « réforme du lycée » du 24 janvier.

Messieurs,

Vous n'êtes pas sans savoir que vendredi 24 janvier sera une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle contre le projet de réforme des retraites.

Vues les fortes perturbations liées aux transports prévus ce jour,  
Vue la participation importante des professeurs d'EPS lors de ces temps forts de grève et manifestation,

Et alors que le SNEP-FSU appelle, au niveau national, à « ne pas faire remonter les protocoles avant le 8 juin prochain (une fois le bac EPS 2020 terminé, les notes remontées) »,

La section académique du SNEP-FSU Créteil vous sollicite pour l'annulation de cette journée qui risque d'être fortement perturbée et donc peu fructueuse.

Par ailleurs, le SNEP-FSU appelle les professeurs d'EPS à « s'investir dans les actions collectives et solidaires, aux côtés des enseignants des autres disciplines, contre la réforme du BAC avec les E3C (épreuves communes de contrôle continu) ».

[L'intersyndicale](#), traitée par JM Blanquer de « minorités radicalisées antidémocratiques et antirépublicaines » sur France Inter le 19/01, s'est prononcée contre la tenue de ces contrôles, indignes, tant l'impréparation est évidente.

Dans l'espoir que vous comprendrez notre démarche de nécessaire prise de recul concernant ces réformes précipitées et qui interrogent sur le sens de notre métier, veuillez croire, messieurs les IA-IPR EPS de Créteil, en notre attachement au service public d'éducation et à sa bonne mise en œuvre dans notre académie.

Cordialement,

Le secrétaire académique du SNEP-FSU Créteil

Hugo PONTAIS